# Avis aux vétérinaires du Canada sur l'épidémie actuelle d'influenza aviaire hautement pathogène (H5N1)

Cette année a été une année sans précédent pour <u>l'influenza aviaire (IA)</u> au Canada. Le virus a été détecté chez des oiseaux sauvages dans toutes les provinces canadiennes, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) répond aux détections de l'influenza aviaire hautement pathogène (H5N1) dans les élevages de volailles commerciaux et les petits élevages à travers le pays. Les dernières informations sur la réponse en cours à l'influenza aviaire au Canada sont disponibles sur le site Web de l'ACIA.

L'ACIA, Environnement et Changement climatique Canada, les gouvernements provinciaux et les partenaires de l'industrie communiquent activement avec les producteurs, les propriétaires de petits élevages et le public pour les sensibiliser à la situation. Cela se fait par divers moyens, notamment des déclarations sur le Web, des réunions, des notifications par courriel, des médias sociaux et plus encore.

Les vétérinaires des cabinets privés locaux à travers le pays peuvent avoir des clients qui demandent des conseils ou des soins médicaux pour leurs oiseaux de compagnie et leurs petits élevages, ou qui veulent signaler des oiseaux sauvages malades ou morts.

## Signes de la grippe aviaire

Les oiseaux infectés peuvent présenter un ou plusieurs des signes suivants :

- manque d'énergie, de mouvement ou d'appétit;
- diminution de la production d'œufs;
- gonflement autour de la tête, du cou et des yeux;
- toux, halètement ou éternuement;
- signes nerveux, tremblements ou manque de coordination;
- diarrhée:
- mort subite.

Les oiseaux sauvages comme les canards et les oies peuvent transporter l'influenza aviaire sans avoir l'air malades.

### Signalez les cas d'influenza aviaire

Si vous soupçonnez qu'un oiseau de compagnie ou d'un petit élevage est atteint de l'influenza aviaire, communiquez avec le <u>bureau de santé animale de l'ACIA</u> le plus proche dès que possible.

Quiconque trouve un oiseau sauvage malade ou mort est encouragé à communiquer avec le <u>Réseau canadien de la santé de la faune (RCSF)</u> en utilisant son <u>outil de rapports en ligne</u> ou au 1-800-567-2033.



# Protégez les oiseaux de compagnie et de petits élevages contre l'IA

L'ACIA recommande à tous les propriétaires d'oiseaux de compagnie et de petits élevages de suivre ces 5 conseils pour protéger leurs oiseaux contre l'IA :

- 1. empêchez le contact avec les oiseaux sauvages et autres animaux;
- 2. nettoyez fréquemment les poulaillers, les abreuvoirs, les mangeoires, vos vêtements et vos chaussures:
- 3. repérez les signes et signaler tôt;
- 4. limitez l'exposition aux visiteurs;
- 5. gardez les nouveaux oiseaux séparés lors de leur entrée dans votre troupeau.

Un <u>PDF imprimable est disponible sur le site Web de l'ACIA</u>. Vous pouvez également trouver en ligne de plus amples renseignements sur la manière de <u>protéger votre troupeau contre</u> l'influenza aviaire.

L'ACIA recommande vivement aux propriétaires canadiens de petits élevages et d'oiseaux de compagnie d'arrêter immédiatement la distribution d'oiseaux vivants, d'œufs et d'autres produits d'oiseaux (viande, plumes) à l'extérieur de la résidence. Cela permet de réduire le risque de propagation de la maladie et de limiter le degré de mesures de contrôle que l'ACIA devrait imposer au cas où l'IA soit détectée dans les locaux. Si les oiseaux ou leurs produits sont distribués à l'extérieur de la résidence, le petit élevage est considéré comme de la volaille selon la définition de l'OIE. Si l'IA est détectée dans un établissement, l'ACIA doit mettre en œuvre plus de mesures de contrôle pour la volaille que pour les élevages qui ne sont pas considérés comme de la volaille qui nécessite également des mesures de contrôle pour les autres producteurs de volailles dans un rayon d'au moins 10 km des locaux infectés.

## Considérations de santé publique

Les infections humaines par le virus H5N1 sont rares et les symptômes chez les humains sont souvent limités à une conjonctivite ou à une maladie respiratoire légère; cependant, certains virus peuvent causer des maladies graves. Rien n'indique que la consommation de volaille ou d'œufs cuits pourrait transmettre la grippe aviaire aux humains. Toutes les preuves à ce jour indiquent que la cuisson minutieuse de la viande tuera le virus.

Les gens devraient éviter tout contact avec les oiseaux sauvages, y compris l'accès à des étangs ou à des plans d'eau connus pour être utilisés par les oiseaux sauvages. Toute personne qui entre en contact direct avec des excréments d'oiseaux doit se laver soigneusement les mains à l'eau chaude et avec du savon.

Toute personne qui entre en contact étroit avec des oiseaux malades ou morts suspectés d'être atteints de l'IA doit contacter immédiatement son unité de santé publique locale.

#### **Ressources utiles**

- Gardez vos oiseaux en sécurité
- Protégez votre troupeau contre la grippe aviaire
- Réponse aux détections d'influenza aviaire hautement pathogène (H5N1) au Canada 2021 à 2022
- Carte : Zones de l'influenza aviaire



• <u>Tableau de bord sur l'influenza aviaire hautement pathogène chez les oiseaux de la faune</u>

Nous vous remercions de vos efforts pour soutenir la réponse du Canada à l'influenza aviaire.

